Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 9 (1873)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER. 1er OCTOBRE 1873

9e année. N° 19.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'Instruction publique en Hongrie. — L'Exposition de Vienne (suite). — Esquisse d'un tableau de l'univers et hypothèse de Laplace sur la formation des corps célestes. — Chronique bibliographique. — Partie pratique (Composition et récits). — Chronique scolaire.

L'Instruction publique en Hongrie.

D'après le rapport du ministère royal Hongrois pour les Cultes et l'Instruction publique pendant les années 1870 et 71 (Bericht des Königlichen ungarischen Ministerium an den Reichstag. Buda-Pesth). Imprimerie de l'Université royale. Grand in-8° 236 pages.

M. Tréfort, le ministre actuel des Cultes et de l'Instruction publique de la Hongrie, est, au jugement de ceux de nos compatriotes qui habitent la Hongrie, un digne continuateur de l'œuvre de son ami et parent, le baron Eotvös, l'organisateur des écoles au sein de cette nation magyare, si remarquable par son esprit national et par ses efforts pour arriver à l'indépendance que lui a si longtemps refusée la politique des Habsbourg.

Le Rapport que vient de publier ce ministre et dont nous

rendons compte aujourd'hui avec un véritable plaisir, est un véritable monument de l'activité intellectuelle et du mouvement pédagogique qui se déploient dans le royaume de Hongrie depuis ces vingt-cinq dernières années, c'est-à-dire à partir de l'époque où le génie politique de ce peuple accablé par les efforts réunis des Autrichiens et des Russes, semblait devoir succomber sous le poids du désastre et du désespoir. Comme la Prusse après Iéna, la Hongrie après la capitulation de Villagos, a compris que le vrai relèvement d'une nation était dans l'éducation nationale, et elle a eu le bonheur de trouver des hommes qui étaient non-seulement en mesure de comprendre cette pensée, mais encore de la réaliser. Ce qui plaît tout d'abord dans le volume publié par le ministère hongrois, c'est qu'il ne cherche pas du tout, comme tant de prétendus initiateurs ou réformateurs, à dénigrer les régimes précédents et à leur dénier tout mérite dans l'Instruction publique.

Les justes griefs de la nationalité hongroise à l'endroit du césarisme autrichien n'ont pas empêché M. Tréfort de rendre pleine et entière justice aux bienfaits de l'administration de Marie-Thérèse et de l'empereur Joseph II, dont le rapport consigne au long les dispositions salutaires. Mais il nous montre aussi les ordonnances les plus utiles échouant contre les difficultés confessionnelles et les tendances par trop centralisatrices de Joseph et sa tentative pour germaniser les peuples de race magyare et slave.

Nous ne pouvons malheureusement faire autre chose, dans ce compte-rendu de la publication monumentale du ministère hongrois, qu'esquisser à grands traits le substantiel et riche contenu de ce beau travail, divisé en 4 parties.

La première traite des *Ecoles élémentaires et populaires*, dont le rapport fait l'historique, depuis le XIVe siècle jusqu'aux réformes et aux ordonnances rendues au XIXe siècle, et en particulier depuis la *Ratio educationis* de 1806 jusqu'à l'entrée en fonctions du ministre Eotvös en 1857, où cet homme d'Etat entreprit, comme le dit son successeur, « de résoudre sa tâche » ardue avec toute l'énergie de son âme et un courage digne d'une éternelle reconnaissance. » (p. 27 du rapport). Mais les obstacles étaient très-grands et consistaient surtout dans le manque de lumières et l'apathie d'une grande partie de la nation, le manque de maisons d'école, le défaut de ressources matérielles pour la formation ou le perfectionnement des instituteurs et l'incapacité de ces derniers. Mais malgré les efforts surhumains d'Eotvös, son successeur M. Tréfort, devait se trouver aux prises avec les mêmes entraves, quand il prit, en février

1871, la direction de l'instruction publique. Toutefois l'esprit de progrès s'était éveillé au sein de la nation et une nouvelle loi sur l'instruction publique contribua à tirer les Hongrois de la torpeur dans laquelle ils avaient vécu pendant si longtemps.

Les tableaux statistiques annexés à cette partie du rapport donnent les résultats suivants :

ANNÉES	ENFANTS EN AGE DE FRÉQUENTER L'ÉCOLE	LA FRÉQUENTENT RÉELLEMENT
1869	2,304,887	1,093,077
1870	2,303,245	1,337,076
1871	2,206,187	1,233,500

L'un des plus grands obstacles à la propagation des lumières et au progrès de la culture en Hongrie, c'est la diversité des nationalités et des langues qui se croisent et se contrecarrent, en même temps qu'elles offrent de grands contrastes au point de la manière dont elles apprécient l'instruction. Ainsi chez les Allemands et les habitants du grand Comté ou Comitat de Zips, avec ses 16 villes, la fréquentation la plus assidue de l'école montre combien ils sont supérieurs aux autres populations du royaume.

La ville de Pesth a fait et fait de grands sacrifices pour la construction d'écoles élémentaires, et vient d'y affecter 519,000 florins.

Le ministère actuel vise surtout à multiplier le nombre des bâtiments d'école, à agrandir ceux qui existent et à remplacer par d'autres ceux qui ne sont pas dans un état convenable.

Des tableaux statistiques très-détaillés prouvent que le nombre des écoles populaires qui, en 1869, était de 13,646, s'est élevé en 1871 à 14,550, avec 16,938 classes. En 1870, 202 nouvelles écoles ont été érigées ; en 1871, on en compte 267.

L'accroissement du nombre des écoles a toujours pour effet d'accroître le nombre des élèves, qui se trouvait être, en 1871, de 1,237,320 enfants.

Mais ce n'est pas tout de bâtir des écoles et de les peupler, il faut que l'instruction soit bonne ; car la lettre tue, l'esprit seul vivifie. Le ministère hongrois donne une grande attention aux questions d'enseignement et fait reposer le système scolaire sur l'*Intuition* qui, en initiant l'enfance au monde réel, fortifie sa pensée.

L'instruction a besoin aussi de bons livres élémentaires, sans lesquels le temps se gaspille infructueusement.

Le rapport évalue le nombre des cartes murales de l'Europe, achetées sous le ministère d'Eotvös, pour les écoles, à 2,000, celui des cartes portatives de la Hongrie à 20,000, plus 1,000 globes.

Son successeur, M Tréfort, y a ajouté 2,000 cartes murales de Hongrie et 20,000 cartes portatives d'Europe. Tous ces objets auxiliaires de l'enseignement géographique ont été distribués aux écoles des communes les plus pauvres. Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici la réflexion que la Hongrie a mieux compris que d'autres pays civilisés l'importance des globes, dont l'absence est signalée dans un assez grand nombre d'écoles suisses et même dans plusieurs écoles des cantons les plus avancés de la Suisse romande.

Un des principaux critères pour l'appréciation de l'état scolaire réel d'un pays, ce sera toujours la position faite aux instituteurs. Le nombre de ces derniers s'élève à environ 20,000 (19,267) y compris 81 institutrices. Un tableau statistique donne le nombre des instituteurs dans les 81 districts scolaires du royaume pendant les trois années 69, 70, 71. Ces instituteurs, qui, d'après la loi, ne devraient avoir au maximum que 80 élèves, ce qui est déjà beaucoup trop, en ont souvent plus de 100.

Le rapport fait observer que pour réduire les écoles à ce chiffre de 80 élèves, il faudrait que la Hongrie eût 27,315 instituteurs et il lui en manque pour cela le nombre très-considérable de 8,018. Aussi, bien que le nombre des instituteurs se soit beaucoup accru ces dernières années, il y a peu d'espoir à en voir augmenter le nombre dans la proportion désirable, à cause du trop mince traitement qui leur est alloué et dont le rapport se plaint amèrement sans entrer dans les détails humiliants qui montreraient la grande plaie saignante dont souffre le Corps enseignant hongrois, dont le sort d'ailleurs est parfois moins triste que celui de certaines contrées prussiennes et de quelques cantons suisses où les instituteurs sont contraints à se faire, en été, guides, cochers, sommeliers et aubergistes.

Pour la formation des instituteurs, la Hongrie a 19 séminaires ou écoles normales de l'Etat, dont quelques-unes consacrées aux institutrices. Dans ce nombre ne sont pas comprises les écoles normales confessionnelles (protestantes, catholiques, grecques), au nombre de 35 pour les jeunes gens et de 5 pour les filles, en tout 40. Il y a aussi une école normale israëlite à Pesth. Ces écoles existaient avant celles que l'Etat a fondées et fournissent beaucoup d'institutrices au royaume. Le rapport loue l'émulation utile qui règne entre les écoles normales confessionnelles. Un tableau statistique nous fait connaître le siége et le caractère des 50 écoles normales destinées aux instituteurs. Chaque école normale est accompagnée d'une école d'exercices. Pour favoriser la culture des instituteurs, la Diète hongroise fait les frais d'une feuille sco-

laire qui se publie dans les sept diverses langues parlées en Hongrie, et qui se tire à 15,000 exemplaires en hongrois, en slave, en roumain, en allemand, en croate, en serbe, en ruthénien. [1]) *(A suivre).* A. DAGUET.

Exposition Universelle scolaire de Vienne.

(Suite).

L'Exposition scolaire espagnole tenait à Paris, en 1867, une place considérable et avait exposé un grand nombre d'ouvrages, de revues pédagogiques, et une quantité plus grande encore d'objets scolaires, dont il a été parlé avec détail et non sans éloge dans notre rapport imprimé sur l'exposition de la capitale de la France.

Jugée sévèrement par les pédagogues français et suisses, l'exposition espagnole avait trouvé des juges plus indulgents parmi les Allemands, qui se bornaient à signaler l'absence de nouveauté et d'originalité dans cette partie de l'exhibition universelle.

L'Espagne tient, à ce qu'il paraît, une beaucoup plus mince place dans l'exposition scolaire de Vienne que dans celle de Paris. Les journaux pédagogiques de Vienne disent que le contingent de la péninsule ibérique se réduit à fort peu de chose et attribuent naturellement cette pénurie aux événements extraordinaires dont ce pays et les provinces limitrophes de la France surtout sont le théâtre depuis plusieurs mois. Les révolutions de ce genre sont assurément peu favorables à l'instruction publique à l'intérieur et aux communications avec l'étranger. C'est toutefois un fait curieux à noter qu'en dépit des événements, en dépit même de la déplorable position qui est faite depuis 1868 aux maîtres primaires en Espagne, les feuilles pédagogiques que nous recevons de Madrid paraissent régulièrement et nous arrivent remplies de projets de loi, de comptes-rendus, de conférences tenues sur divers points du territoire et d'aperçus intéressants sur l'instruction des aveugles et des sourds-muets, qui paraît avoir pris un développement considérable et dont avait déjà pu donner une idée l'exposition nationale ouverte, en 1868, à Sarragosse, par les soins d'un digne patricien aragonais, Don Alberto Urries, auquel avait prêté son concours intelligent l'architecte Don Mariano Utrilla, l'un des chefs de la société économique de ce pays. Il est beau de voir l'Espagne, ce berceau de l'enseignement des sourds-muets, revenir avec ardeur à ce culte de l'humanité souffrante. Les exposants de méthodes et d'objets destinés aux sourds-muets appartenaient aux provinces de Madrid, Burgos, Galice, Catalogne etc.; et parmi les écrivains les plus occupés de ces travaux figuraient les noms de Manuel Ballesteros, Villabrille. Tout cela et bien d'autres choses manquent à l'exposition de Vienne.

---

1) 8,000 exemplaires en langue magyare, 1,525 en allemand, 1,025 en roumain, 825 en slave, 300 en ruthénien, 225 en serbe, 100 en croate.

Le Portugal, quoique présentant de meilleures conditions politiques que l'Espagne, est plus mal représenté encore, s'il est possible, et n'offre guère en fait d'exhibition scolaire que deux cartes, dont l'une muette et l'autre avec les noms. Ces deux cartes sont, avec cela, assez primitivement exécutées. Il faut y joindre quelques ouvrages que les frères Lallemant (nom plus français que portugais) ont exposés dans une vitrine. On ne se trouve pas dédommagé de cette absence de littérature et de matériel scolaire, par la grande variété des costumes ecclésiastiques que renferme la collection des types nationaux dans la patrie de Camoens et de Manoel.

Telle mère, telle fille. L'exposition scolaire du Brésil, cette ancienne dépendance du Portugal, dont elle parle la langue, ne se compose également que de quelques cartes et livres placés sous verre comme ceux de Lisbonne. « Où » il n'y a rien, dit une feuille allemande, l'empereur perd ses droits; nous » passons par bonheur dans une région plus favorisée, celle des Etats-Unis. »

L'Amérique du Nord a d'abord voulu avoir son école à elle comme elle l'avait déjà à Paris en 1867, où elle avait fait l'objet d'une appréciation très-contradictoire, puisque là où les uns n'ont voulu voir qu'un oratoire blanchi à la chaux, d'autres ont vu *un temple de la jeunesse*. Mais les objets scolaires de provenance américaine étant trop nombreux pour pouvoir trouver place dans l'enceinte du temple, force a été d'en déverser une partie dans l'emplacement destiné à l'Amérique du Nord, dans le grand palais.

Lorsqu'on pénètre dans l'exposition américaine, le regard se porte tout d'abord sur les dessins qui représentent les édifices scolaires majestueux des villes de l'Union. Ici sont l'école fondée par Peabody et celle de Compton, toutes deux à St-Louis; là se déroulent à l'œil l'école publique et celle de Franklin à Washington; plus loin, les palais scolaires de New-York, Newton, etc.

L'intérieur de ces établissements nous est révélé par les photographies qu'on examine au stéréoscope dans la section de New-York. On y voit les enfants, grands et petits, filles et garçons, assis, chacun à son rang sur les bancs d'école, ou se disposant à sortir dans un ordre exemplaire. C'est une image vivante et joyeuse de la vie scolaire des Etats-Unis.

Dans la masse d'objets exposés se distinguent les tableaux d'histoire naturelle de Prang, destinés aux familles et aux écoles. Ces tableaux coloriés ont quelque chose d'original et se prêtent admirablement par la pureté et l'éclat des couleurs à l'ornement des salles d'école, qu'il s'agisse d'une fleur ou d'un animal, du lis, de la rose ou du chat domestique.

Ces tableaux sont fixés à des cartons auxquels ils s'ajoutent d'une façon ingénieuse et nouvelle.

Le bâtiment de l'école américaine renferme des cartes dont nous retrouvons ici les analogues. Les globes qu'on voit ici sont mieux exécutés que ceux de l'école. Toutefois, en tout ce qui touche à la cartographie, il n'y a rien de particulier et de vraiment original. Des photographies, exécutées en grand, nous permettent, au rebours, de nous faire une idée exacte soit des paysages, soit des constructions les plus remarquables. C'est

la photographie mise au service de la pédagogie; pensée neuve et féconde dont les éducateurs de notre ancien monde feront bien de prendre note.

Les écoles féminines de Baltimore et de Boston sont figurées par des dessins d'une netteté rare. Les modèles de dessin ne font pas défaut, mais ressemblent à tous les autres. Il n'en est pas de même des ardoises placées les unes sur les autres, comme les livres d'une bibliothèque; elles sont divisées en plusieurs catégories, selon l'usage qu'on en fait. Il y a des ardoises à écrire, à dessiner ou à calculer. Les cadres des premières sont ornés de lettres, de mots, de phrases, de signes de ponctuation; les cadres des secondes offrent des chiffres, des séries de chiffres, le livret; les cadres de la troisième catégorie présentent des figures de mathématiques, des objets d'art. Ce système d'ardoises se rattache évidemment à le Méthode Faber et n'a pas l'approbation de tous les connaisseurs.

Les tables d'école de Boston diffèrent de de la maison d'école américaine, en ce qu'elles n'ont pas de bancs, mais des siéges à dossiers. Ces siéges sont fixés au plancher comme les tables; c'est sagement fait pour empêcher le bruit étourdissant que produirait le remue-ménage de ces siéges. Quant aux tables mobiles, il n'y en a pas trace dans l'exposition, d'où l'on peut conclure qu'elles n'ont pas trouvé faveur dans les Etats-Unis.

En revanche, les boîtes garnies de solides pour l'enseignement des mathématiques, les cahiers de composition et les spécimens calligraphiques des élèves, les minéraux, les représentations plastiques de vallées, montagnes, fleuves, plaines, ne manquent point à l'exposition américaine, pas plus que les livres dont il y a une collection très-considérable. De ces livres, les feuilles allemandes que nous avons lues ne disent pas grand chose. Mais comme nous en faisions la remarque pour l'exposition de Paris, c'est par la clarté et le sens pratique que se distinguent les livres d'écoles dans l'Union. Dans plusieurs de ces livres, les faits abondent et s'entassent au point d'en être effrayants. Dans d'autres, on procède par demandes et réponses, ce qui peut aisément dégénérer en mécanisme. Au surplus, chaque Etat s'arrangeant à sa guise et organisant son système d'instruction publique comme il l'entend, il en résulte une bigarrure qui touche à la confusion et à l'anarchie. (*A suivre*).

Esquisse d'un tableau de l'univers et hypothèse de Laplace sur la formation des corps célestes.

Pour compléter le tableau de notre système solaire, ajoutons qu'il est fréquemment visité par des astres qui nous arrivent de régions inconnues et que l'on désigne sous le nom de *comètes*, ce qui veut dire *astres chevelus*. Nous les avons déjà caractérisées en disant qu'elles sillonnent le ciel dans tous les sens, contrairement aux planètes qui cheminent toujours d'occident en orient. Quelques-unes sont périodiques et se meuvent dans des ellipses très-allongées, ce qui fait que parfois elles sont très-rapprochées du soleil et d'autres fois

très-éloignées; un plus grand nombre décrit des courbes hyperboliques ou paraboliques non fermées, de manière qu'après leur apparition au milieu de notre système elles disparaissent pour toujours. Le nombre des comètes observées se monte à près de 700, et il est probable qu'il en existe plusieurs milliers. Ces astres consistent généralement en une masse lumineuse qu'on appelle *noyau*, lequel est accompagné d'une traînée moins éclatante que l'on désigne sous le nom de *queue*, et qui est constamment dirigée à l'opposite du soleil. Les comètes sont de beaucoup les corps les plus volumineux qui figurent dans notre système planétaire; Newton évaluait à 20,000,000 de lieues la longueur de la queue de la grande comète de 1680, au moment où elle passait le plus près du soleil.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte clairement que le système solaire n'est pas le résultat d'une agglomération fortuite des astres qui le composent. Il offre dans toutes ses parties un caractère d'unité et de parenté qui trahit une origine commune, et qui nous force à considérer toutes les planètes grandes ou petites, ainsi que le soleil lui-même, comme les membres d'une même famille. Cette manière de voir a reçu une confirmation aussi éclatante qu'inattendue depuis les magnifiques expériences de *Bunsen* et *Kirchhof* sur l'analyse spectrale de la lumière solaire, qui ont démontré qu'il ne se trouve en général à la surface du soleil que des corps simples identiques à ceux qui composent la planète que nous habitons.

Nous avons jusqu'ici passé sommairement en revue les étoiles fixes, les planètes et les comètes. il nous reste maintenant pour nous compléter à dire un mot d'une autre catégorie de corps célestes qui a fixé dans ces derniers temps à un haut degré l'attention des astronomes. Dans différentes parties de l'espace, mais le plus souvent à des distances bien supérieures encore à celles du monde stellaire, on aperçoit des amas de matière blanchâtre, auxquels on n'a d'abord attaché aucune importance. Ces amas de formes très-diverses, tantôt réguliers, tantôt irréguliers, parfois ressemblant à des lambeaux de nuages tourmentés par un vent violent, sont ce qu'on appelle des *nébuleuses*. Invisibles pour la plupart à l'œil nu, elles sont restées jusqu'à une époque comparativement récente à peu près inconnues; mais leur nombre est allé en augmentant rapidement au fur et à mesure que les instruments d'observation se sont perfectionnés, et actuellement on en connaît plusieurs milliers. Les nébuleuses sont à tous égards les corps les plus extraordinaires qui peuplent le firmament. Quels n'ont pas été la stupeur et l'étonnement des astronomes, lorsqu'en dirigeant sur elles de puissants télescopes, on les a vues se résoudre en une multitude incalculable d'étoiles ou de soleils! Plusieurs cependant ont jusqu'ici résisté à la puissance des instruments les plus puissants, et doivent être considérées comme des amas de matière vaporeuse, où vont éclore de nombreux soleils lentement élaborés par les lois de l'attraction; de sorte que nous assisterions encore journellement à l'enfantement de nouveaux mondes, dont les matériaux ont été créés à l'origine de toutes choses par la volonté toute-puissante de Dieu. Les nébuleuses de la première catégorie sont dites *résolubles*, par opposition aux dernières, qui sont appelées *irrésolubles*. Elles

sont loin d'avoir la même importance dans l'économie de l'univers; tandis que les nébuleuses résolubles sont des agglomérations immenses d'étoiles, réparties en groupes distincts dans l'université de l'espace et séparées par des distances qui confondent l'esprit, les nébuleuses irrésolubles ne doivent être regardées que comme des amas de matière vaporeuse probablement analogue à celle des comètes, disséminés dans certaines régions d'une nébuleuse résoluble, dont ils sont un élément relativement assez minime.

ED. PAGNARD.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE SUR LES ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD. Lausanne, imprimerie Borgeaud 1873. 74 pages.

Cette notice, très-substantielle, renferme entre autres un aperçu historique sur la création et la réorganisation de ces écoles, un extrait du rapport présenté au Département de l'instruction publique pour 1872, une indication sommaire des subsides alloués pour l'année scolaire, un résumé du programme annuel des cours pour l'été de 1872.

Nous empruntons à cette notice quelques données dont nous jugeons la reproduction utile et agréable à nos lecteurs.

Les écoles normales de Lausanne (écoles normales pour les élèves-régents et les élèves-régentes) ont 40 ans d'existence. Elles ont eu successivement trois directeurs : M. Gauthey, M. Guillet et M. Chappuis-Vuichoud (le directeur actuel). Pendant les 4 dernières années qui ont précédé sa mort, M. Guillet était suppléé par M. Guignard. M. Gauthey, le premier directeur, mort à Courbevoie et auteur de la *Pédagogie chrétienne*, a été 13 ans en fonctions ; M. Guillet, 22 ans ; M. Chappuis-Vuichoud fonctionne depuis 5 ans.

En 1869, la bibliothèque des régents a été annexée à l'école normale.

En présence de la pénurie des instituteurs qui se manifeste dans le canton, un certain nombre d'élèves ont demandé à être libérés de la dernière année, c'est-à-dire de la 4e année ou classe. Mais la Direction de l'école, consultée par le Département, n'a pas cru pouvoir et devoir acquiescer à ce vœu), dont la réalisation aurait eu pour conséquence de découronner les études et de les affaiblir au point de vue pratique. Le Département a donné raison à la loi et au règlement.

La discipline a été bonne en général pour les 145 élèves réguliers des deux sexes, savoir 90 jeunes gens et 55 jeunes filles. Un certain nombre d'élèves-maîtres cependant ont du être frappés, l'un d'expulsion, un autre de suppression, plusieurs de la réduction du subside.

La somme allouée par l'Etat en subsides et entretien aux élèves peu aisés, s'élève à 25,000 francs. Le nombre des élèves qui reçoivent des subsides est de 125, dont 83 élèves-instituteurs et 42 élèves-institutrices.

Les locaux laissent à désirer ; le bâtiment de l'école des institutrices surtout est en très-mauvais état et rend une translation urgente.

La bibliothèque des régents a reçu un subside de 1400 francs, dont la moitié est absorbée pour le traitement du bibliothécaire et de son aide, et l'autre moitié seulement employée pour l'achat des livres et de la reliure. On compte 434 lecteurs inscrits. Le rapport ne contient pas de détails sur la composition de cette collection de livres.

Les examens pour le brevet se sont faits au printemps en deux séries successives. Ils ont duré 5 jours pour les aspirantes et 6 pour les aspirants. La Commission ou Jury d'examen se composait de 5 membres, non compris les experts spéciaux pour la religion, l'allemand, les ouvrages du sexe et l'économie domestique. Sur 20 élèves-régents et 25 élèves-régentes, il a été délivré 31 brevets de capacité et 14 provisoires, c'est-à-dire que personne n'a échoué.

On voit par le tableau des postes obtenus par ces régents et régentes, que les traitements diffèrent passablement dans le canton de Vaud, puisque parmi ceux qui ont obtenu des brevets de capacité, il en est dont le traitement est de 1200 francs, plus un logement, un jardin, du bois et un plantage, pendant que d'autres n'ont que 1000, 950 et 900 francs, avec les mêmes accessoires que les précédents.

Les examens de promotion ont duré 4 jours. Le règlement exige une moyenne générale de 7 pour chacune des branches principales : religion, langue française et arithmétique. Les élèves qui n'échouent que sur une branche sont admis à refaire cet examen à la rentrée. La Commission était composée de 5 membres.

A la suite des examens, il est fait une distribution de prix et d'accessits.

Les examens d'admission ont duré un jour pour les élèves-maîtres, au nombre de 30, et deux pour les élèves-maîtresses au nombre de 37. Sur les 30 premiers, 29 ont été admis ; sur les 37 secondes, on en a admis 25.

Le personnel enseignant se compose de 10 instituteurs, de 4 maîtres et d'une maîtresse. Une Commission d'école de trois personnes dirige les deux écoles.

Le programme comprend la religion, la langue française, les mathématiques, la géographie et la sphère, l'histoire, les sciences naturelles, la langue allemande, le chant, le violon, la calligraphie, le dessin, la gymnastique. Dans la IIIe classe, on y ajoute la pédagogie ; en IVe, l'instruction civique. Les élèves-régentes ont le même enseignement, moins la gymnastique, le violon, plus l'économie domestique et les ouvrages du sexe, et avec cette différence que l'étude des mathématiques se borne à l'arithmétique. Le total des leçons par semaine est de 39, 40, 41.

Telle est en résumé la statistique des écoles normales de Lausanne, y compris le résumé de son organisation. On n'a naturellement ici que le mécanisme et en quelque sorte l'économie de l'institution. Mais il y a déjà là bien des données instructives pour les amis des écoles et surtout pour ceux qui ne sont pas de simples *dilettantes* en éducation.

A. Daguet.

Programme des cours de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Victor Michel, 1873, 52 pages.

L'Ecole a été fréquentée par 90 élèves, dont 22 ont quitté dans le courant de l'année. 68 seulement ont subi les examens finals. Ces élèves se répartissent ainsi : 38 dans la section littéraire, 52 dans la section réale. Il y a 7 classes. De ces jeunes gens, 45 étaient logés chez leurs parents, 45 domiciliés en ville.

Un tableau statistique intéressant nous apprend que le nombre des élèves a été le plus fort en 1863-64, où l'école comptait 114 élèves, et le plus faible en 1857, c'est-à-dire au début, où il n'y en avait que 57. L'examen de maturité subi devant MM. Landolt et Studer, a eu pour résultat la concession du certificat à trois élèves ; un quatrième a été renvoyé à trois mois pour compléter son instruction dans l'histoire naturelle. La bibliothèque prospère. 1200 volumes ont été mis en circulation dans le courant de cette année. Le cabinet de physique s'est enrichi de bon nombre d'instruments, le jardin botanique s'est accru également de plantes cueillies, entr'autres, au Creux-du-Van. Le programme en donne la liste pour les amateurs.

Le rapport fait remarquer avec raison ce fait honorable pour le Jura, que Porrentruy est, avec Bâle, Berne, Zurich et Genève, la seule localité qui ait un jardin botanique.

Le personnel enseignant se compose de 18 membres, non compris les 2 ecclésiastiques qui donnent l'enseignement religieux catholique et réformé, lequel figure en tête du programme.

Gymnastique populaire raisonnée, à l'usage des écoles primaires, secondaires et supérieures, ainsi que pour tous les âges, par Junod et Senglet, professeurs de gymnastique. Paris, Sandoz et Fischbacher, 382 pages avec gravures sur bois dans le texte.

Voici un livre utile, bien exécuté, très-nourri, où chaque exercice du corps, depuis le plus simple au plus difficile, est expliqué par une planche d'une lumineuse simplicité ; le tout couronné ou plutôt précédé, en guise d'introduction, par une histoire abrégée de la gymnastique depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Cette partie du livre qui, pour l s adeptes de l'art de Clias et de Jahn, n'est vraisemblablement qu'un accessoire, constitue à nos yeux, à nous profanes, la partie la plus curieuse de l'ouvrage de MM. Junod et Senglet.

En cinquante pages, ces deux messieurs ont trouvé moyen de condenser toutes les phases des Jeux dont Hercule et Milon de Crotone peuvent être envisagés comme les initiateurs ; mais les travaux d'Hercule et de Milon ressemblaient plutôt à des tours de force qu'à la gymnastique raisonnée et pédagogique de nos jours, et avaient une grande analogie avec l'art périlleux du Funambule et de l'Acrobate, que les gymnastes pédagogues sont bien loin d'accepter comme frère du leur. A ce point de vue historique et pédagogique surtout, nous avouons ne pas trop comprendre les grands détails donnés dans ce livre sur les tournois et les carrousels, surtout en leur voyant sacrifier la

seule grande figure que présente l'histoire de la gymnastique au moyen-âge, celle de ce Vittorin Rambaldoni, de Feltre, qui a été l'honneur de l'Italie au 15e siècle, par l'admirable équilibre du développement physique et intellectuel qu'il avait introduit dans l'établissement fondé à Mantoue sous le nom de *Maison joyeuse*.

L'histoire de la gymnastique dans les temps modernes est traitée avec plus de soin, et met le lecteur au courant des progrès essentiels de cet art depuis Rousseau et Basedow jusqu'à Niggeler, le Père de la gymnastique suisse, dont le nom, par parenthèse, manque dans le tableau tracé par MM. Junod et Senglet. On n'aura sans doute voulu parler que des morts. Le livre de MM. Junod et Senglet nous semble l'ouvrage à la fois le plus complet et le plus pratique qui ait paru pour les gymnastes dans les pays de langue française, et nous ne croyons pas nous tromper en lui prédisant un succès d'estime et de vogue dans tous les pays romands. A. DAGUET.

Karte des Kantons Luzern. (Carte du canton de Lucerne par M. le professeur GERSTER.

M. le professeur Gerster, dont nous avons déjà apprécié l'atlas suisse dans cette Revue, vient de tenter de nouveaux progrès dans la cartographie scolaire. Il se propose d'amener graduellement l'élève à la lecture courante, facile, raisonnée de la carte géographique d'une contrée, de manière à la faire comprendre aussi facilement dans ses détails, que s'il avait devant les yeux le panorama de la contrée peint d'après nature. C'est en effet le paysage qui est le point de départ de ses exercices cartographiques et scolaires. Du panorama, l'élève est conduit à la carte topographique et de celle-ci à la carte géographique proprement dite, par une série de difficultés graduées, en procédant du facile au difficile, de l'intuition directe à l'intuition indirecte.

Quant à la carte physico-politique, elle est conçue de manière à ce que les hachures reproduisent fidèlement les divers accidents du terrain : versants, bassins, lignes de partage des eaux, cols, défilés, passages, etc., en un mot tout le relief d'une contrée avec ses divisions politiques, ses vues classiques, etc., le tout sans confusion, dans un dessin concis, lucide.

La carte du canton de Lucerne, à l'usage des écoles, que nous avons sous les yeux, a été élaborée d'après ces vues par ordre du conseil d'éducation, à l'échelle de 1,200,000. On y discerne avec facilité la configuration du terrain, l'orographie, de manière à s'en faire une idée juste et vraie. Il serait à désirer que des cartes semblables fussent publiées pour chaque canton et intercalées dans le manuel de géographie *ad hoc*. BOURQUI.

Premiers éléments de Géométrie et de Toisé par A. GILLIÉRON, maître de mathématiques à l'école industrielle de Ste-Croix. Seconde édition. Brochure in-12 de 72 pages avec figures. Lausanne. H. Mignot, éditeur, 1873. Prix 1 fr.

Cet ouvrage est autorisé par le département de l'instruction publique du canton de Vaud pour servir à l'enseignement de la géométrie élémentaire dans les écoles primaires. Des explications simples et naturelles, des démons-

trations claires et intuitives méthodiquement ordonnées y établissent les principes exacts d'après lesquels on évalue l'aire des surfaces et le volume des corps qui se rencontrent le plus souvent dans la pratique. Des problèmes nombreux et variés placés à la fin de chaque chapitre donnent le moyen de faire d'excellents exercices sur les principales questions élémentaires qui peuvent se présenter.

Théorie et pratique des comptes-courants à intérêts par A. RENAUD, instituteur à l'école industrielle du Locle. Deuxième édition, revue et augmentée. Neuchâtel. 1873.

Voici encore un ouvrage dont la commission d'Etat pour l'instruction publique du canton de Neuchâtel a approuvé l'emploi avec raison Les comptes-courants commerciaux sont très-usités actuellement, surtout dans les localités industrielles, et il est bon que chacun soit à même de les vérifier ou de les dresser. C'est à quoi l'auteur s'est appliqué, en cherchant à expliquer clairement les principales méthodes et à développer les divers cas qui peuvent se présenter dans le commerce. La théorie est complétée par la solution d'un assez grand nombre d'exemples tirés de la vie pratique.

ISELY.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITIONS FAMILIÈRES

Spécimens de lettres.

LETTRE D'UN OUVRIER DE FABRIQUE ÉTABLI AU DEHORS A SA SŒUR RESTÉE A LA MAISON.

J'ai fait un heureux voyage et je suis arrivé ici le 12 au matin. Un instant après, j'avais le bonheur d'embrasser mon cher oncle Joseph, qui m'a accueilli avec la plus grande bonté et m'a invité à dîner. Je suis occupé dans une fabrique de savon où j'ai de bonnes journées.

Adieu ma chère sœur, console notre pauvre mère et dis-lui combien je pense à elle. Ecris-moi souvent et aime-moi, comme je t'aime.

RÉPONSE DE LA SŒUR.

Nous avons appris avec bien du plaisir ton heureux voyage, et nous sommes bien reconnaissantes à notre oncle du bon accueil qu'il t'a fait.

Notre mère a beaucoup pleuré le jour de ton départ et a de la peine à se remettre. Je fais ce que je puis pour adoucir son chagrin, et pour la soulager dans ses travaux domestiques. Mais maman me dit que si quelque chose peut apporter de l'allègement à sa peine, c'est que tu es bien placé. Elle ne

doute pas que tu ne fasses ton possible pour conserver cette position et te faire aimer et estimer de tes maîtres et de tes camarades. Elle espère aussi que tu resteras un garçon honnête et religieux comme tu l'étais ici, et que tu préféreras toujours la compagnie des jeunes gens laborieux rangés et éclairés, à celle des gens grossiers et qui ne travaillent que par force. Nous espérons que la pensée de l'affection que nous te portons te donnera du courage.

Ta sœur bien-aimée.

RÉCITS ENFANTINS.

« Pauvre violette, disait le petit Roland à sa mère, hier encore elle était si « belle, si odoriférante, et la voilà passée, flétrie. Elle commence à s'effeuil- « ler; elle est perdue pour toujours. »

« Non, mon enfant, la violette n'est pas perdue. Prends la capsule qui est « restée sur la tige; c'est là qu'est la semence; mets-la sous la terre au prin- » temps, tu en verras surgir une autre plante, plus belle qui produira beau- » coup d'autres violettes. C'est là l'image de notre vie; si nous sommes bons, » nous vivrons dans un monde meilleur. »

CANEVAS DE COMPOSITION.

Un jeune homme avait des parents pauvres. Il travailla, jour et nuit, pour les soutenir; après quelques années, il parvint à faire fortune, prit ses parents sous son toit, les entretint honorablement et leur fit tout le bien qui était en son pouvoir.

Par la droiture et la persévérance,
On arrive à son but, on arrive à l'aisance.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Il y a en Suisse 7000 écoles primaires desservies par 6600 instituteurs et institutrices. Cette disproportion vient de ce que dans certains cantons, il y a des instituteurs qui desservent deux écoles.

Le nombre des élèves s'élève à 400,000. L'enseignement est obligatoire dans tous les cantons, sauf Genève et Uri. Il est gratuit dans 14 cantons : Zurich, Argovie, Soleure, Genève, Fribourg, Saint-Gall, Appenzell, Lucerne, Tessin, Uri, Underwald, Valais. A Fribourg la gratuité s'étend à tous les degrés de l'enseignement et date du XVIe siècle. Il y a des pensions de retraite pour les instituteurs primaires dans 7 cantons : Schaffhouse, Vaud, Zurich, Bâle-Ville, Argovie, Berne. Le système des inspecteurs d'école existe dans la plupart des cantons; mais avec cette différence, que tandis que les inspecteurs d'école sont tirés dans certains cantons du corps enseignant, dans d'autres, on les prend dans le clergé et les employés. On a même vu un étudiant en droit figurer parmi les 15 commissaires d'un canton de 100 mille âmes.

L'enseignement secondaire en moyen compte 275 écoles, Valais. Appenzell, (Rhodes-Intérieures) et Uri sont les seuls cantons qui n'en aient pas.

L'enseignement supérieur proprement dit compte 7 établissements : L'école polytechnique fédérale de Zurich, les universités de Bâle, Zurich, Berne, les trois académies de Genève, Lausanne, Neuchâtel. Il est à noter toutefois qu'en Suisse on rattache à l'enseignement supérieur les gymnases classiques et les classes supérieures de l'école industrielle. Les gymnases sont fréquentés par 2700 élèves. On évalue à 12 millions et demi de francs la somme dépensée par les cantons pour l'instruction publique. Bâle-ville occupe la place d'honneur dans le budget scolaire, où la dépense par tête s'élève à 7 fr. 30; à Genève elle est de 4 fr. 40; Zurich suit par 3 fr. 25. Viennent Schaffhouse, Soleure, Neuchâtel, Vaud, Berne, etc.

Berne. — L'école des filles des habitants (Einwohner Mädchenschule), fondée par Frœlich, de regrettable et touchante mémoire, est dirigée avec beaucoup de talent par M. Widmann. Le rapport de ce chef de l'école indique la présence de 436 demoiselles pour l'année scolaire 1872-73. Un nouveau bâtiment a été construit et inauguré cette année même.

— Le *Bernerschulblatt* consacre un article nécrologique à un instituteur nommé Benoît Vogt, né en 1592 et mort l'hiver dernier à Schleumen. C'était un de ces maîtres d'école de l'ancien régime, qui, à force de travail et à l'aide de ses lectures et des cours de répétition qu'il avait suivis était parvenu à se faire une place honorable parmi les instituteurs les plus capables.

Saint-Gall. — Le *Freisinnig* nous apprend qu'on a menacé d'éloigner un instituteur qui avait refusé de prendre part au mouvement dirigé contre la loi relative aux cimetières. 11 citoyens se seraient ligués contre ce *radical*, auquel on reproche aussi de ne pas aller à la messe les jours où les enfants n'y vont pas, et de ne pas participer à la prière du chapelet. — Voilà certes de l'intolérance, de la tyrannie religieuse, celle qui produit l'hypocrisie. Nous blâmerions de la même façon l'intolérance qui ferait un crime à l'instituteur d'aller à l'église et d'y faire telle dévotion.

« Qu'on puisse même aller à la messe
« Ainsi le veut la liberté : »

(Béranger).

Genève. — Il s'est fait dans le corps enseignant des mutations dont nous aurions parlé plus tôt, si nous en avions eu connaissance, d'autant plus qu'elles concernent des membres connus et actifs de la société romande.

Ainsi M. Gavard, professeur au collége de Carouge, l'ancien vice-président du comité-directeur, a été nommé secrétaire du Département de l'Instruction publique. M. Dussoix, membre du même comité, a été promu aux fonctions d'inspecteur d'écoles, et M. Jean Pelletier, secrétaire du comité central, instituteur à Chênes, auteur de deux des cantates exécutées dans nos congrès pédagogiques, a été appelé au collége industriel comme maître ou régent, selon l'ancienne dénomination genevoise, qui est aussi l'ancien nom des professeurs de collége en France.

Neuchatel. — Il résulte du rapport de la commission d'éducation du Locle que les écoles primaires de cette localité ont compté pendant le cours de l'année scolaire 1872-73, 1430 élèves de plus de 7 ans, l'Ecole industrielle 136 élèves. On a signalé entre autres *desiderata*, le manque d'instruction suffisante chez ceux qui quittent l'école à l'âge de 13 ans pour entrer dans la vie pratique.

Il faut y suppléer par des leçons particulières ou les écoles d'apprentis, qui ne devraient pas être de simples écoles de répétition pour la lecture, l'écriture, le calcul, mais *des écoles de perfectionnement*, dans lesquelles on étudierait tout ce qui est nécessaire pour la vie.

ZOUG. — Ce canton progresse quand même. Grâce aux efforts du directeur, M. le conseiller national Schwerzmann, Zoug aura bientôt, il faut l'espérer, des écoles secondaires et une école industrielle bien organisée. La gymnastique sera obligatoire. Le Grand conseil sera appelé à se prononcer sur cette révision de la loi de l'instruction publique.

ALLEMAGNE. — Un instituteur suisse appelé, il y a deux ans, à remplir un poste d'instituteur en Alsace Lorraine, a reçu l'invitation de se faire naturaliser allemand dans le terme de 4 semaines, faute de quoi il devrait renoncer à sa place.

L'instituteur en question ayant consulté le conseil fédéral, en a reçu pour réponse, que la *naturalisation allemande ne lui ferait pas perdre sa naturalisation suisse, puisque sa renonciation momentanée était forcée.* (*Berner Schulblatt*, 23 août).

La même sommation a été faite, nous le savons de source sûre, à des Suisses établis dans des départements annexés à la France postérieurement à l'appel deces instituteurs, comme Nice et Chambéry. En Suisse, en revanche, on n'a jamais exigé ni des Allemands, ni des Français, qu'ils renonçassent à leur nationalité pour avoir droit d'occuper une chaire ou tout autre place de l'ordre enseignant. En France encore, un instituteur ou professeur suisse qui n'a pas passé par les grades académiques de ce pays, n'est pas admis à enseigner, quel que soit son mérite. On se rappelle l'opposition furieuse faite dans le temps à l'appel de M. Rossi, le célèbre publiciste et économiste italien, naturalisé genevois, lorsqu'il fut appelé à la chaire d'économie politique et à celle du droit constitutionnel au collége de France. C'étaient les professeurs eux-mêmes qui faisaient cette opposition et qui y associaient la jeunesse.

— La jeunesse des écoles de la ville de Zwettl a, *sur la proposition du corps enseignant*, renoncé généralement à sa fête annuelle pour consacrer la somme allouée à cet effet (90 florins) aux incendiés de Sirafeld, dans le voisinage.

Nous avouons ne pas aimer beaucoup ce genre de sacrifice, qui n'est vraiment méritoire que quand il est spontané, et qui prive aussi beaucoup d'enfants pauvres d'une collation et de plaisirs qui ont été institués en leur faveur : la somme de 90 florins fait déjà supposer que ce qu'on leur donne se réduit à bien peu de chose.

HONGRIE. — Dans le village de Wérendin (district de Feregova), trois enfants ont tué leur père à coups de hache pendant son sommeil, ont coupé son corps par morceaux et l'ont enfoui dans une fosse. Mis en état d'arrestation, les misérables déclarèrent avoir été poussés à cet acte affreux par les mauvais traitements journaliers de l'auteur de leurs jours.

(*Freie pädagogische Blätter von Wien*).

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET